

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 22 SEPTEMBRE 2016

SALLE DES FÊTES DE GRANDVAL, 18h

COMPTE RENDU

PRESENTS : Mmes, DESGEORGES, DUTOUR, GIRON, REBORD, RENAUDIAS, MM. CHANTELAUZE, COUPAT, COURTINE, GENESTIER, HERITIER, HOENNER LAFONT, PAGNIER, POUGET Jacques, POUGET Jean-Philip, RODIER, ROMEAS, SAUVADET.

18 présents sur 27 délégués

☞ Validation du procès-verbal

Monsieur le Président demande aux délégués communautaires s'ils souhaitent amender le procès-verbal de la séance du 2 août dernier.

Les délégués à l'unanimité valident le procès-verbal du 2 août 2016.

☞ Espace santé intercommunal

- Dommage ouvrage

Monsieur le Président présente les propositions de dommage ouvrage de 4 compagnies d'assurance. La proposition de Groupama apparaît comme la mieux disante.

ASSUREUR	COTISATION TTC
GROUPAMA	4 370,00€
SFS	5 021,35€
SMACL	5 903,35€
SMABPT	6 250,06€

Après en avoir délibéré, le conseil de communauté, à l'unanimité

- ✓ Décide de retenir l'offre d'assurance dommage ouvrage de Groupama pour un montant TTC de 4 370€ ;
- ✓ Charge Monsieur le Président des formalités utiles à l'exécution de la présente délibération.

18h20 arrivée de M. Sauvadet

- Enseigne

Monsieur le Président propose à l'Assemblée d'acheter une enseigne à apposer sur le bâtiment de l'Espace Santé. Il informe également les élus communautaires que les travaux devraient être terminés à la Toussaint.

🔗 **Equipement numérique**

- Conventions de mise à disposition

Monsieur le Président présente à l'Assemblée une proposition de convention de mise à disposition du matériel numérique.

Après en avoir délibéré, le conseil de communauté, à l'unanimité

- ✓ Valide la convention selon les modalités définies ;
- ✓ Charge Monsieur le Président des formalités utiles à l'exécution de la présente délibération.

- Financement Auvergne + :

Monsieur le Président informe l'Assemblée que le projet d'équipement numérique passera en revue de projets devant des élus régionaux le 30 septembre prochain. Il espère que le dossier sera retenu pour être présenté à la dernière commission permanente de l'année.

🔗 **Reversements DDCS**

Monsieur le Président annonce à l'Assemblée qu'il n'y aura pas de reversements de la part de la DDCS cette année, en raison du changement des critères d'attribution.

🔗 **Manifestation multi-sites sur le thème de la photographie**

Monsieur le Président présente à l'Assemblée un projet de manifestations multi-sites sur le thème de la photographie.

Après en avoir délibéré, le conseil de communauté, à l'unanimité

- ✓ Approuve le plan de financement prévisionnel ;
- ✓ Autorise Monsieur le Président à déposer des demandes de subventions ;
- ✓ Charge Monsieur le Président des formalités utiles à l'exécution du présent projet.

🔗 **Voirie forestière du Bois de Guérine_avenant**

18h55 Arrivée de M. Rodier

Monsieur le Président soumet une proposition d'avenant de l'entreprise Dauphin à l'Assemblée afin de réaliser les travaux supplémentaires suivants :

- Confection d'un drainage
- Pose d'enrobé
- Pose d'une rigole métallique

Le surplus s'élève à 10 390€ HT, soit 12 468€ TTC.

Le nouveau montant du marché de travaux est alors de 81 115€ HT soit 97 338€ TTC. Le nouveau montant de l'opération est de 86 235€ HT soit 102 482€ TTC.

Monsieur le Président présente le plan de financement intégrant cet avenant.

Coût global	86 235€
DDT	22 334,87€
Département	3 104,46€
Europe	43 307,22€
Total aides publiques	68 746,54€
Autofinancement	17 488,46€

Après en avoir délibéré, le conseil de communauté, à l'unanimité

- ✓ Approuve l'avenant n°1 au marché de travaux pour la création d'une desserte forestière sur le secteur du Bois de Guérine d'un montant de 10 390€ HT ;
- ✓ Approuve le plan de financement tel que présenté
- ✓ Charge Monsieur le Président des formalités utiles à l'exécution du présent projet.

Compte épargne temps

Monsieur le Président soumet à l'Assemblée un projet de délibération pour la mise en place d'un compte épargne temps.

Après en avoir délibéré, le conseil de communauté, à l'unanimité, et dans l'attente de l'avis du comité technique

- Approuve la mise en place d'un compte épargne temps selon les modalités présentées ;
- Charge Monsieur le Président des formalités utiles à l'exécution de la présente délibération.

Modalités de temps partiel

Monsieur le Président soumet à l'Assemblée un projet de délibération pour la mise en place du temps partiel pour les agents de la communauté de communes en faisant la demande.

Après en avoir délibéré, le conseil de communauté, à l'unanimité :

- ✓ Approuve la mise en place du temps partiel au sein de la communauté de communes du Haut-Livradois selon les modalités présentées ;
- ✓ Charge Monsieur le Président des formalités utiles à l'exécution de la présente délibération.

Accessibilité

○ **Travaux de mise aux normes du Domaine Les Plaines**

Monsieur le Président informe l'Assemblée de la nécessité de réaliser des travaux de mise aux normes accessibilité au Domaine Les Plaines. Après consultation seules 3 entreprises ont répondu :

- Lot plomberie : entreprise Gourcy, 4 670€ HT
- Lot plâtrerie-peinture : entreprise Delair, 5 166.42€ HT
- Lot serrurerie : entreprise Metalu du Livradois, 7 095€HT
- Total : 16 931.42€ HT

Après en avoir délibéré, le conseil de communauté, à l'unanimité

- Décide de recruter l'entreprise Gourcy pour la réalisation des travaux de plomberie pour un montant de 4 670€HT
- Décide de recruter l'entreprise Delair pour la réalisation des travaux de plâtrerie-peinture pour un montant de 5 166.42€ HT
- Décide de recruter l'entreprise Metalu du Livradois pour la réalisation des travaux de serrurerie pour un montant de 7 095€ HT
- Charge Monsieur le Président des formalités utiles à l'exécution du présent projet.

○ **Commande groupée signalétique**

Monsieur le Président présente le devis établi par l'entreprise Mic Signaloc en vue d'une commande groupée sur les produits liés à la signalétique pour les personnes en situation de handicap. Monsieur le Président demande aux communes parties prenantes de bien vouloir rapidement valider le devis.

🔗 **TEPCV**

Monsieur le Président présente à l'Assemblée un plan de financement provisoire des projets qui pourraient être financés à 80% par TEPCV si le Ministère débloque l'enveloppe complémentaire sur le Haut-Livradois.

🔗 **Concours des écoles**

Monsieur le Président informe l'Assemblée que 4 écoles ont participé au concours des écoles pour la réalisation de l'affiche de la fête de la CCHL 2016 et rappelle les modalités de récompenses

- 100€ pour l'école lauréate : Saint Germain l'Herm
- 50€ par école participante : Condat les Montboissier, Fournols, Saint-Amant-Roche-Savine

Après en avoir délibéré, le conseil de communauté, par 17 voix pour et 1 abstention (M. Pagnier)

- ✓ Accepte de verser 50€ aux écoles de Condat les Montboissier, de Fournols et de Saint-Amant-Roche-Savine pour avoir participé aux concours des écoles, soit 150€ au total ;
- ✓ Accepter de verser 100€ à l'école de Saint-Germain-l'Herm pour avoir remporté le concours des écoles ;
- ✓ Charge Monsieur le Président des formalités utiles à l'exécution de la présente délibération

🔗 **Décisions budgétaires modificatives**

Monsieur le Président soumet à l'Assemblée la décision budgétaire modificative relative au budget principal suivante :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-739113 : Reversements conventionnels de fiscalité	0,00 €	826,00 €	0,00 €	0,00 €
D-7391173 : Dégrèvement sur plafonnement de la TP sur la valeur ajoutée	1 590,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-7391178 : Autres restitutions sur dégrèvements sur contributions directes	0,00 €	2 174,00 €	0,00 €	0,00 €
D-73921 : Attributions de compensation	833,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-73925 : Fonds de péréquation ressources intercommunales et communales	0,00 €	24 550,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 014 : Atténuations de produits	2 423,00 €	27 550,00 €	0,00 €	0,00 €
R-7325 : Fonds de péréquation ressources intercommunales et communales	0,00 €	0,00 €	0,00 €	25 127,00 €
TOTAL R 73 : Impôts et taxes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	25 127,00 €
Total FONCTIONNEMENT	2 423,00 €	27 550,00 €	0,00 €	25 127,00 €
INVESTISSEMENT				
R-1321-523 : Voirie Forestière Aix la Fayette	0,00 €	0,00 €	0,00 €	6 137,00 €
R-1323-523 : Voirie Forestière Aix la Fayette	0,00 €	0,00 €	0,00 €	853,00 €
R-1327-523 : Voirie Forestière Aix la Fayette	0,00 €	0,00 €	0,00 €	11 901,00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	18 891,00 €
D-2158-533 : Réhabilitation thermique	0,00 €	9 191,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0,00 €	9 191,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2315-523 : Voirie Forestière Aix la Fayette	0,00 €	9 700,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	0,00 €	9 700,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	18 891,00 €	0,00 €	18 891,00 €
Total Général		44 018,00 €		44 018,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil de communauté, à l'unanimité,

- ✓ Approuve la décision budgétaire modificative n°2 sur le budget principal ;
- ✓ Charge Monsieur le Président des formalités utiles à l'exécution de la présente délibération.

Questions diverses

- Livraison du broyeur à végétaux le 4 octobre 2016 à Fournols
- Fusion des intercommunalités : réunion des maires le 14 septembre 2016
- Prochain conseil : Saint Bonnet le Bourg, 3 novembre, 19h